

L'ALGERIE ET LES LIBERTES **ECONOMIQUES**

DYNAMIQUES EN COURS INSTRUMENTS et PRATIQUES

Djoudi BOURAS CNES

Introduction

- Qualifier les étapes de la construction d'une économie de marché (une transition « douce »)
- Comprendre les raisons d'une mauvaise classification de l'Algérie
- S'imprégner des modes d'évaluation et des soubassements théoriques et instrumentaux
- S'inspirer des standards internationaux en matière de libertés économiques et de gouvernance
 - Dans une finalité de réagencement des processus.

Libertés économiques : référents théoriques et conceptuels

Libertés économiques définies par certains auteurs comme étant l'absence de mesures coercitives de la part de l'Etat, pouvant affecter la production, la commercialisation, la consommation de biens et de services, ainsi que l'étendue des libertés individuelles

Propriété privée et liberté d'entreprise dans le cadre d'un marché sans interférences

- Environnement institutionnel favorable
- Etat minimal sur fond de subsidiarité
- Système judiciaire transparent et performant

Problématique de la mesure des libertés économiques

□ Mesures

World Economic Forum

- Transparency International
- Heritage Foundation et Wall Street Journal (10 indices composites
- World Business Environment Surveys (Banque Mondiale)
- Doing Business (Banque Mondiale)

■ Limite des approches

- information, signification, universalité
- libertés économiques contre développement humain
- Liberté économique, liberté politique, démocratie : quels liens

■ Retour sur le rôle de l'Etat en Algérie

Existe-t-il une relation de causalité entre les libertés économiques et la prospérité d'une nation ?

PVD réceptifs à la mondialisation ont vu leur revenu/hb croître de 5%/an; pays réticents : taux de croissance faibles voire négatifs.

Après la libéralisation, effets négatifs : à long terme, amélioration des salaires et du pouvoir d'achat.

Raisons qui expliquent que certaines nations se développent plus que d'autres? Etude du FMI (2003) :

- combinaison capital travail insuffisante
- Libertés économiques, droits politiques et qualité des dépenses de l'Etat exercent l'influence la plus systématique sur le niveau de vie (expliquent 80% des variations du revenu /hb entre 95 et 99);
- Les variables préjudiciables sont:
 - le marché noir,
 - l'excès de réglementation,
 - les contraintes et restrictions au commerce,
 - la politique monétaire

L'ECONOMIE ALGERIENNE

un statut d'économie émergente...

- ❑ **Processus en cours d'intégration OMC après l'accord de libre échange avec l'UE**
- ❑ **Risque Algérie revu à la baisse par les organes de notation**
- ❑ **Stabilité financière et réserves de change importantes et une dette extérieure réduite**
- ❑ **Activité économique soutenue dopée par le Plan de Consolidation de la croissance (140 milliards \$ sur 5 ans)**
- ❑ **Meilleure visibilité à moyen et à long termes (2030)**
- ❑ **Retour sur la scène internationale et adhésion aux protocoles internationaux (NEPAD)**
- ❑ **Avantages compétitifs importants dans les domaines de l'énergie et des industries chimiques**
- ❑ **Construction d'une démocratie pluraliste et participative**

... contraint par de nombreuses insuffisances

- ❑ Peu de capacités compétitives avérées en dehors des produits miniers
- ❑ Retard pris ces dernières années à l'origine de plusieurs externalités négatives (infrastructures, transports, équipement, capital humain...)
- ❑ Coexistence de formes de régulation qui ne sont pas toujours compatibles avec le marché
- ❑ Sphère micro économique déconnectée, structures de marché segmentées et asymétrie de l'information
- ❑ Faiblesse de l'encadrement de l'économie
- ❑ Développement de formes marginales d'existence du capital qui alimentent la corruption

Les instruments : des politiques macro-économiques acquises au processus de libéralisation

Politique fiscale

- taux maximum d'imposition du revenu individuel 40%.
- IBS 30% (abattements multiples jusqu'à 15%); LF 2007: réduire la fiscalité des entreprises

Politique budgétaire :

- Unification des procédures budgétaires (introduction de la notion de rendement de la dépense)

Politique monétaire

- taux d'inflation inférieur à 3 % depuis près d'une décennie,
- neutralisation des excédents monétaires par les réserves légales obligatoires, les reprises de liquidités et les politiques prudentielles en matière de risque crédit

Les instruments : une volonté de mise en cohérence avec les standards internationaux

- L'Algérie signataire des Conventions internationales (protection des droits d'auteur, des droits de propriété intellectuelle et des droits de propriété industrielle).
- Contrats passés avec l'Etat ou ses Organismes comportent une clause de recours aux juridictions internationales
- Recours systématique à l'arbitrage extérieur en cas de contentieux
- Expropriation ne peut intervenir que dans le cadre d'une Loi et pour cause d'utilité publique (une indemnité est prévue dont le montant peut être fixé par voie judiciaire)
- l'ensemble de la législation liée à la propriété mis en conformité avec les standards internationaux

Les instruments : des politiques commerciales de plus en plus ouvertes

- Protection tarifaire et non tarifaire en réduction (DAP levé 2006) mise en adéquation avec l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'UE
- Formalités de dédouanement simplifiées (couloir vert).
- Contingentements sur certaines importations (agriculture) conformes aux protocoles OMC et Accords euro-med :
 - Adhésion au mécanisme ADPIC.
 - Lutte contre la contrebande, la contre façon et l'informel
 - Alignement sur les conventions commerciales internationales.
 - Relations commerciales fondées sur un principe de la contractualisation à partir du code de commerce

Les instruments : une législation du travail, des prix et des salaires mis en adéquation

- **Marché du travail (hors fonction publique) totalement libéré contractualisation de la relation de travail, dérégulation (CDD) et flexibilisation de l'emploi**
- **Subvention des prix réduit (lait, pain et énergie)**
- **subventions agricoles inférieures à 10% (sans subventions à l'export)**
- **Institution du SNMG**
- **Droit du travail : Algérie signataire des conventions OIT**
 - **Evasion sociale et Travail au noir**
 - **Faible mobilité du travail**
 - **Processus de déqualification professionnelle**

Les limites: un système financier et bancaire peu performant

- difficultés à mettre en place des dispositifs d'évaluation des risques
- démarches prudentielles excessives
- marché financier limité aux obligations
- système de paiement de masse et de compensation anachroniques
 - Nombreux préjudices
 - Faiblesses avérées en matière de financement de l'économie et d'attractivité

Les limites : une lente progression des réformes

■ Secteur privé:

- 86% du PIB hors hydrocarbures
- 40 % industries manufacturières
- 95% agriculture
- 72% services

- Faisceau de réglementations différentes, qui parfois, provoquent l'asphyxie des initiatives (code de commerce code civil)
- Une gouvernance encore aléatoire
- Un rendement budgétaire faible (environ 3%)
- Une privatisation qui avance lentement
- Un secteur privé quelquefois frappé d'ostracisme
- Une inefficacité publique avérée dans de nombreux domaines (dépense publique, mécanismes de soutien en matière d'emploi et de soutien social BSN...)

Les résultats : des flux de capital étranger encore frileux

- 14 procédures pour monter une affaire (doing business)
- Attractivité contraintes par le système de paiement
- Image de l'Algérie insuffisamment valorisée

Sur les améliorations, risque Algérie revu à la baisse

Efforts entrepris en matière d'attractivité des IDE

- Accès à la propriété privée immobilière garanti
- Aucune contrainte de marché (approvisionnement ou exportation)
- Pas de restrictions au rapatriement des capitaux
- Installation de banques étrangères libre et obéit aux mêmes dispositions que celles régissant les banques algériennes
- Les établissements financiers étrangers ont l'accès libre au marché algérien.
- Réforme du Code du Commerce et du code des investissements

Les résultats: une corruption persistante mais combattue de différentes manières

Corruption dans l'administration

- Réduction des procédures d'octroi des autorisations d'exercer une activité,
- expropriations pour raison d'utilité publique dédommagées
- Révision des dispositions relatives aux marchés publics

Au sein du système judiciaire

- Protection des droits de l'homme et des biens en référence aux normes internationales ,
- procédures d'appel, double degré de juridiction et pourvoi en cassation ;
- Retards dans l'élaboration des décisions de justice en voie d'être résorbés
- Informatisation accélérée et amélioration de la formation des juges et des auxiliaires de justice,

Au sein des services de douanes

- Renforcement des mesures disciplinaires ;
- Amélioration de la qualité du système informatique afin de limiter l'espace d'arbitrage de l'agent des douanes (SIGAD, scanners...).

Les résultats : une gouvernance encore aléatoire

- Décalage entre une volonté politique de modernisation, une codification juridique qui tente de suivre, une application des textes qui traîne, une organisation et des instruments inadaptés voire archaïques et de multiples résistances au changement.
- Objectif : Faire de l'Algérie, une économie émergente avec un Etat fort sans être accaparateur, une administration efficace sans être envahissante, une économie capable sans être soutenue, un pays de destination et non de refoulement.

Conclusion

Réformes économiques : *acquis, ou proches de l'être (Doing business 2006)*

- **Gestion macroéconomique**
- **Ouverture du commerce extérieur**
- **Libéralisation de l'investissement**
- **Mise a niveau de la législation commerciale**
- **Réformes sectorielles (infrastructures, télécoms, énergie)**
- **Accords internationaux (UE, OMC)**

Nécessité urgente de booster la démocratie en économie : *chantiers en cours*

- **privatisations**
- **réforme bancaire**
- **système judiciaire**
- **foncier**
- **système d'information.**